

COMPTE RENDU DU CCAS DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

SEANCE DU 21 MARS 2016

L'an deux mil seize, le vingt-et-un mars, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du CCAS de la Commune de WATTIGNIES LA VICTOIRE se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. LEVEQUE Jean, le Président ;

Présents :
M. LEVEQUE Jean, Président, M. LALOU Laurent, Mme LESPINASSE Renée, M. LEMOINE Jean-Claude, M. Jean-Pierre DROUSIES, Mme ZANAGUIRAMANE Françoise, M. SILLANI Jean-Pierre, membres du conseil d'administration

Absent excusé: Mme DUBREUX Sylvie, M. HAZARD Jules-Claude.....

Absent non excusé :

NOMBRE DE MEMBRES :

AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :09

EN EXERCICE :07

PRESENTS :07

Secrétaire de séance : M. Lalou Laurent.....

DATE DE LA CONVOCATION : mercredi 09 mars 2016

DATE D’AFFICHAGE : mercredi 23 mars 2016

-VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Voix Pour :7

Voix Contre :0

Abstention :0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration adopte le compte administratif pour l'exercice 2015 du CCAS dont les écritures s'arrêtent comme suit :

Section de fonctionnement :	1506.11 € en recettes
	1669.43 € en dépenses

Solde déficitaire 163.32 €

-VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Voix Pour :7

Voix Contre :0

Abstention :0

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

-AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Voix Pour :7

Voix Contre :0

Abstention :0

COMPTE RENDU DU CCAS DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

SEANCE DU 21 MARS 2016

Le conseil d'administration du C.C.A.S constate que :

-le résultat cumulé excédentaire en fonctionnement de l'exercice 2015
est de 876.83 € et décide d'affecter ce résultat au B.P 2016, en excédent de fonctionnement.

-le résultat cumulé excédentaire en investissement de l'exercice 2015 est de 95.73 € et
décide d'affecter ce résultat au B.P 2016, en excédent d'investissement.

VOTE DU BUDGET 2016

Suite à l'exposé du président,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Voix Pour :	7
Voix Contre :	0
Abstention :	0

-vote le budget primitif 2015 du CCAS comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses=Recettes	soit	2536.83 €
Investissement :	Dépenses=Recettes	soit	95.73 €

BAIL PARCELLE ZC N°11

Voix Pour :	7
Voix Contre :	0
Abstention :	0

De renouveler pour une durée de neuf années consécutives et entières qui ont commencée à courir le 1^{er} décembre 2015, la pâture cadastrée section ZC N°11, lieu dit « La petite Fâche » d'une contenance de 95 ares et 4 centiares à Monsieur DERUE Patrick domicilié 22 rue ballant à WATTIGNIES LA VICTOIRE.

Le présent bail est consenti et accepté moyennant une location d'un montant de 215 .47 € (indice 110.05 en 2015).

Dit que ce loyer sera payable annuellement début décembre et seront réévalués chaque année selon la variation de l'indice de fermage. Les frais de toute nature auxquels donneront les présents baux seront à la charge exclusive des preneurs.

➤ Questions diverses

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....